



Sgen-CFDT des Pays de Loire
9, place de la Gare de l'Etat, case postale n°9
44276 Nantes Cedex 2
Téléphone : 02 51 83 29 30
sgen@cfdt-nantes.org
<http://www.sgen-cfdt-nantes.org>

Déclaration du Sgen-CFDT
au CTSD de Loire-Atlantique du 5 septembre 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le Sgen-CFDT est inquiet des premières mesures prises par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, dans la précipitation et sans concertation.

Concernant le 1^{er} degré :

- Le retour possible à la semaine de quatre jours nous ramènerait à la situation de 2008 avec le record du plus bas nombre de jours d'école par an de l'ensemble des pays de l'OCDE. Regardons un peu ce qui passe en Europe. Le Sgen-CFDT continue de dénoncer cette mesure parce qu'il est impératif pour nous de **prendre en compte la globalité des rythmes de l'enfant** et non exclusivement celui de la semaine scolaire. Quand on parle de rythme, il est nécessaire de parler de l'ensemble de l'année et des activités des enfants. Ce n'est pas la semaine de 4 jours et demi en elle-même que le Sgen-CFDT défend mais bien des journées scolaires plus courtes.
- La mesure des CP à 12 en REP+ veut répondre aux besoins des élèves les plus démunis socialement mais fait fi des expérimentations « Plus de maîtres que de classes » et les balaie en partie sans avoir évalué sur la durée leur efficacité. C'est pourtant un levier à la disposition des équipes qui peuvent dans les écoles **faire varier le nombre d'élèves en fonction des activités proposées ou envisager du co-enseignement**. Les moyens nécessaires vont non seulement réduire cette initiative mais aussi impacter les moyens de remplacement.
Le volet Formation est absolument nécessaire si l'on veut accompagner cette mesure des CP à 12. Oui pour moins d'élèves tout en accompagnant les souhaits de formation des collègues. Le Sgen-CFDT demande également la possibilité d'une mise en place de seuils carte scolaire pour le cycle 2.
- Le Sgen-CFDT exprime son mécontentement sur d'autres dossiers : jour de carence, gel du point d'indice, contrats aidés, pédagogie du passé,...
- Déjà exprimé en fin d'année scolaire, la suppression ou la transformation des missions pour les EVS dégrade le fonctionnement au quotidien des écoles. Cela a pour conséquences une surcharge de travail des directions, une communication et une ouverture de l'école plus restreintes pour les familles et les autres partenaires. Sans parler bien entendu des situations critiques que cela engendre pour ces personnels. Qu'en est-il à cette rentrée en Loire-Atlantique ? Quel bilan chiffré des contrats aidés ? Y aura-t-il de nouveaux contrats ou seulement des contrats AESH pour répondre aux préconisations de la MDPH ? Le Sgen-CFDT demande

que l'ensemble des missions d'accompagnement des élèves et de la direction d'école soient reconnues et que cela se traduise par des emplois pérennes assortis d'une formation de qualité.

Plus localement :

- La seconde saisie de vœux lors du Mouvement a permis aux personnels d'exprimer des vœux correspondant à leurs souhaits. Le Sgen-CFDT se félicite de ce retour à deux saisies de vœux. Pour autant, la 3ème phase a été de nouveau très difficile jusqu'au 21 juillet et depuis le 16 août. La communication avec les services est compliquée autant pour les personnels que pour nous organisation syndicale. Peu de réponse aux messages, difficultés à prendre RDV, des affectations très tardives... Souvent une prise en compte du terrain au plus près des écoles et des personnels permettrait de résoudre nombre de situations.
- Le Sgen-CFDT renouvelle ses interrogations sur les situations des psychologues scolaires. Qu'en est-il précisément à cette rentrée ?
- Le Sgen-CFDT dénonce vos nombreux refus de temps partiels et la totalité des mi-temps annualisés alors que les demandes sont, pour la majorité de ces enseignants, essentielles à leurs conditions de travail. De plus, par manque de ½ temps disponible pour les stagiaires, vous demandez à 18 équipes enseignantes de modifier leur structure pédagogique !

Le Sgen-CFDT souhaite une bonne rentrée à l'ensemble des personnels administratifs.